

## LES DECHETS ONT DE LA RESOURCE

Pour Johanna Rolland « la justice écologique, c'est le refus d'une écologie à deux vitesses, d'une écologie de l'entre-soi. Il faut changer de modèle, changer d'échelle pour une écologie qui lutte contre toutes les réformes de précarités, énergétiques, alimentaires... Cette écologie parle emploi local, économie circulaire, lutte contre le gaspillage, économie sociale et solidaire, Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) ». Johanna Rolland dévoile ses propositions pour moins jeter, mieux recycler, réemployer et valoriser, en un mot, réduire nos déchets dans une démarche globale de l'économie circulaire.

### MESURES CLÉS POUR UN TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET/ZÉRO GASPILLAGE :

1. Renforcer le tri, la collecte des déchets et le réemploi grâce à :
  - a. La généralisation du recyclage de 100% des emballages plastiques.
  - b. La mise en place de la collecte des biodéchets (par la collecte en porte à porte ou via 500 composteurs collectifs (+250 nouveaux).
  - c. La création et la rénovation de nouvelles déchetteries/écopoints du futur (La Beaujoire, Gaudinière, Ile de Nantes et Chantenay) et une déchetterie dédiée aux professionnels.
  - d. Le développement de ressourceries, d'espaces de vente et les lieux de sensibilisation dans les communes.
  - e. Réduire les dépôts sauvages.
2. Développer un programme « zéro déchets » pour les fêtes d'école.
3. Passer les cantines au zéro plastique.
4. Réduire le gaspillage alimentaire via un plan cantine et un accompagnement aux éco-événements sur la voie publique. Mise en place d'une régie anti-gaspillage dans les événements organisés par la collectivité.
5. Soutenir la création d'une filière de collecte et de valorisation des biodéchets, avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, en circuit court, pour faire du compost pour alimenter les agriculteurs et augmenter la part de production locale de gaz vert grâce à la méthanisation.
6. Mener l'étude sur la redevance incitative dans le cadre du partenariat entre Nantes métropole et l'Ademe. Notre souci est que jamais les ménages modestes ne soient pénalisés. L'étude portera sur les possibilités techniques dans les grands ensembles collectifs et colonnes enterrées et les conséquences en termes de dépôts sauvages.
7. Mener un plan de réduction des déchets par la sensibilisation auprès de tous les publics, la généralisation progressive des éco-événements dans les manifestations communales, et l'accompagnement des professionnels (restaurateurs, artisans, entreprises BTP, etc.) ainsi que le soutien aux commerces de vrac
8. Mailler les ressourceries du territoire et création d'un comptoir de dons dans chaque quartier.
9. Améliorer l'exemplarité de Nantes Métropole dans la réduction de ses déchets (réduction de la consommation de papier, tri des déchets dans les établissements, recyclage des déchets du BTP et voirie...).
10. Evaluation de Tri'Sac pour en améliorer la performance.



**11.** Créer une filière locale de réemploi des équipements et matériels numériques (ordinateurs, tablettes, téléphones mobiles, etc.).

**Source :** Envoi du communiqué de presse du 24.11.2019 par la liste, site internet et infos envoyées le 10.03  
- [Site internet](#) – [Programme](#)

